

Ref. AF102

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les fondamentaux du projet d'accompagnement personnalisé.
- ▶ Savoir élaborer le projet en fonction des besoins et désirs du résident dans le respect des recommandations des bonnes pratiques.
- ▶ Favoriser la collaboration pluridisciplinaire et les échanges avec l'entourage du résident.

PROGRAMME

- ▶ Pourquoi le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)
 - quel intérêt ?
 - la loi du 2 janvier 2002
- ▶ Les pré-requis à son élaboration :
 - l'importance de l'accueil
 - recueil des habitudes de vie
 - l'histoire de vie
 - la collaboration avec la famille, l'affaire de tous les professionnels de l'institution et l'intérêt d'un référent
- ▶ Les recommandations des bonnes pratiques de la HAS dans les différentes étapes du PAP
 - analyse
 - co-construction
 - phase de décision
 - mise en oeuvre
 - co-évaluation
 - rédaction
 - réévaluation et suivi
- ▶ Le PAP pour les personnes désorientées
- ▶ Rédiger et communiquer autour de ce PAP : le faire vivre



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Cadre de santé, IDE, AS, Agents travaillant auprès de personnes âgées

Animation : Psycho-gérontologue

Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé
dans votre établissement
avec un tarif groupe.

